



## NOTE DE SYNTHÈSE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 07 OCTOBRE 2021

- Validation du procès-verbal du conseil communautaire du mardi 21 septembre 2021.

### Pôle Service à la Population

---

#### **1) Délibération : Attribution marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'une maison de santé sur la commune de La Bâtie-Neuve (marché n°2021-11)**

Monsieur le président rappelle à l'assemblée qu'un marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'une maison de santé a été lancé après un avis d'appel public à la concurrence en vue de la passation d'un marché à procédure adaptée (en application de l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique et art. 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Cette consultation a été lancée le 30 juillet 2021 pour une remise des offres fixée au 09 septembre 2021 à 12H00. Six groupements ont fait parvenir une candidature (dépôts papier à la CCSPVA et dépôts dématérialisés sur la plateforme AWS) avant la date limite de remise des offres.

Les prestations faisant l'objet du présent marché concernent les travaux réalisés sur la commune de La Bâtie-Neuve par la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance (CCSPVA).

Le présent marché a pour objet de fixer les modalités techniques et financières de la mission de maîtrise d'œuvre.

Il porte sur les éléments suivants :

- Esquisse ;
- Avant-projet (AVP) dont Avant-Projet Sommaire (APS), Avant-Projet Définitif (APD) et Permis de Construire (PC) ;
- Projet (PRO) ;
- Assistance à la passation des Contrats de Travaux (ACT), dont Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ;
- Exécution (EXE), dont VISA ;
- Direction de l'Exécution des Travaux (DET) ;

- Assistance aux Opérations de Réception (AOR) ;
- Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) ;
- Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC) en option.

Les membres de la commission d'appel d'offre se réuniront le 07 octobre 2021 à 18h00 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection.

## Pôle Gestion de l'eau

---

### **2) Délibération : Sollicitation d'un fonds de concours auprès des communes de Valserres, Remollon, La Rochette, La Bâtie-Vieille, Montgardin, La Bâtie-Neuve, Rochebrune, Rousset et Espinnasses au titre de la GEMAPI**

Monsieur le président rappelle à l'assemblée que la compétence GEMAPI est financée par la levée de la taxe éponyme.

Par soucis d'équité, mais également dans le but de disposer d'un budget plus conséquent afin de mener à bien les travaux et études nécessaires à l'exercice de cette compétence sur le territoire, il a été acté en conseil communautaire la levée d'un fonds de concours communal, correspondant à 50% de l'autofinancement restant pour chaque travaux et études engagés sur le territoire.

La délibération n° 2020-6-2 du 29 septembre 2020, définit ce principe de financement pour l'année 2021.

Le tableau présenté ci-après résume l'ensemble des travaux et études engagés sur l'exercice 2021, par commune et par cours d'eau.

Il détaille également les fonds de concours sollicités.

**FONDS DE CONCOURS COMMUNAUX GEMAPI 2021**

Commune	Cours d'eau	Travaux ou études	Entreprises	Coût HT	Coût TTC	Co-financement éventuel		Fonds de concours	Total
Valserres	Merdarel des Tancs	Réfection de l'ouvrage route de l'aval	CESMAT	4 340 €	5 208 €			2 170 €	3 794 €
		Entretien de la végétation	Les Environneurs	1 280 €	1 280 €	néant		640 €	
		Entretien : suppression atterrissement	SOUBRA ETA	1 640 €	1 968 €			984 €	
Remollon	Hermitane	Etude hydraulique	ETRM	4 500 €	5 400 €	STePRiM 50%	2 250 €	1 575 €	11 368 €
		Entretien de la végétation	Les Environneurs	3 200 €	3 200 €	néant		1 600 €	
		Curage des matériaux excédentaires	AMCV	10 155 €	12 186 €			6 093 €	
	Rase de Seigneurs	Etude Hydraulique	ETRM	3 000 €	3 600 €	STePRiM 50%	1 500 €	1 050 €	
	Rase de Gouitrouse	Etude Hydraulique		3 000 €	3 600 €		1 500 €	1 050 €	
La Rochette	La Luye	Entretien de la végétation	LRS-ERA	5 360 €	5 360 €	néant		1 340 €	1 340 €
La Bâtie-Vieille								1 340 €	1 340 €
Montgardin	Torrent du Devezet	Entretien de la végétation	LRS-ERA	6 825 €	6 825 €	néant		3 412 €	5 256 €
		Etretien de la végétation	LRS-ERA	4 950 €	4 950 €			1 844 €	
La Bâtie-Neuve	Saint Pancrace	Digue Amont						631 €	2 565 €
		Etude hydraulique et plan de gestion des matériaux	RTM05	6 000 €	7 200 €	STePRiM 50%	3 000 €	1 934 €	
		Levé topographique	Potin Géomètre	2 170 €	2 604 €		1 302 €		
Rochebrune	Ravin des Gorges	Etude d'Avant-Projet	RTM05	6 000 €	7 200 €	néant		3 600 €	3 600 €
Rousset	La Viste	Reboisement de la parcelle de dépôt	Pépinières Robin / Forêtscop / Arbres et techniques	4 620,86 €	5 545,03 €	néant		2 310 €	3 360 €
	Rase des Vignes	Etude Hydraulique	ETRM	3 000 €	3 600 €	STePRiM 50%	1 500 €	1 050 €	
Espinasses	Rase de Diochre	Etude Hydraulique	ETRM	3 000 €	3 600 €	STePRiM 50%	1 500 €	1 050 €	1 050 €

Les élus sont invités à se prononcer sur la demande d'un fonds de concours aux communes désignées ci-dessous et pour les sommes suivantes :

▪ Valserres	3 794 €
▪ Remollon	11 368 €
▪ La Rochette	1 340 €
▪ La Bâtie-Vieille	1 340 €
▪ Montgardin	5 256 €
▪ La Bâtie-Neuve	2 565 €
▪ Rochebrune	3 600 €
▪ Rousset	3 360 €
▪ Espinasses	1 050 €

## Pôle Aménagement du Territoire

---

### **3) Délibération : Signature de la convention d'attribution du soutien à l'ingénierie de la Banque des Territoires au programme des Petites Villes de Demain**

Il est rappelé à l'assemblée que dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, programme dont sont lauréates les communes de La Bâtie-Neuve et Espinasses, une chargée de projet a été recrutée à la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance (CCSPVA).

Au cours de sa mission, elle peut être amenée à lancer des études d'ingénierie sur le territoire pour le compte de ces communes, mais aussi pour le compte de la Communauté de Communes.

Il est précisé que ces études sont subventionnées pour un montant de 10 à 50 % du coût de celles-ci par la Banque des Territoires, via le département qui se fait interlocuteur local.

Il convient donc de signer avec le département une convention d'attribution de soutien à l'ingénierie.

*Le projet de convention sera présenté en cours de séance.*

## Questions diverses

---